

Dans le cadre d'une commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les abattoirs, il a été constaté plusieurs dysfonctionnements majeurs au sein de l'abattoir d'[AUTUN](#) / T : 03.85.86.80.00. Il n'a pas été noté de signe de maltraitance. Olivier Falorni, le président de la commission et le rapporteur Jean-Yves Caullet étaient sur les lieux lundi dès 4h30. La volonté de communication de la direction a été saluée, les portes ont été ouvertes immédiatement. Le comportement des salariés est adéquat. Cependant, les derniers mètres du parcours avant l'immobilisation sont source de stress pour les animaux. L'immobilisation n'est pas satisfaisante pour l'application de la pince à électronarcose. Le travail des salariés est alors plus difficile. Cela révèle, selon le président de la commission, d'un manque d'investissements passés dans la modernisation du bâtiment et dans le matériel utilisé. Un plan d'investissements de 4,7 M€ est prévu pour le rééquipement des postes d'amenée et de contentions des ovins et porcins.